



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

U.4

**COMMUTATION TÉLÉGRAPHIQUE
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

**ÉCHANGES D'INFORMATIONS RELATIVES
AUX SIGNAUX DONT L'EMPLOI EST PRÉVU
SUR LES CIRCUITS INTERNATIONAUX
DES RÉSEAUX DE TÉLÉIMPRIMEURS
EXPLOITÉS EN COMMUTATION**

Recommandation UIT-T U.4

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation U.4 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VII.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation U.4

ÉCHANGES D'INFORMATIONS RELATIVES AUX SIGNAUX DONT L'EMPLOI EST PRÉVU SUR LES CIRCUITS INTERNATIONAUX DES RÉSEAUX DE TÉLÉIMPRIMEURS EXPLOITÉS EN COMMUTATION

*(ex-Recommandation E.4 du CCIT, Genève, 1956;
modifiée à New Delhi, 1960 et Genève, 1972)*

Le CCITT,

considérant

- (a) que certains signaux et certaines caractéristiques de signaux utilisés dans le service télex international ont été normalisés dans la Recommandation U.1;
- (b) que certaines Administrations ont mis en service des installations servant à la commutation de transit télex automatique, sur la base des normes de signalisation recommandées dans la Recommandation U.1;
- (c) qu'une normalisation pour les signaux à employer sur le réseau européen de commutation pour le service télégraphique public (réseau gentex) a été recommandée par la Recommandation U.30;
- (d) que, pour les raisons précédentes, des échanges d'informations relatives aux spécifications précises de ces signaux, dont l'emploi est prévu pour les services ci-dessus par les Administrations intéressées, seraient très utiles;
- (e) que quelques Administrations ont déjà fourni sous une forme utile les détails relatifs aux signaux qu'elles emploient dans leurs services télex (voir les suppléments aux documents de la VIII^e Assemblée plénière du CCIT et des Assemblées plénières suivantes du CCITT),

recommande à l'unanimité

que les Administrations intéressées par le service télex international et le réseau gentex soient invitées à fournir au CCITT des diagrammes avec échelonnement des temps pour les divers cas de signaux actuellement transmis, ou dont la transmission est envisagée, sur des circuits internationaux, pour les appels entrant dans leur réseau. Ces diagrammes devront indiquer non seulement l'échelonnement et les caractéristiques de ces signaux, mais aussi les tolérances possibles sur leur durée. Les diagrammes devront indiquer les conditions de signalisation applicables aux appels en transit et aux appels terminaux ainsi que la conversion des signaux reçus du réseau de destination.